

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 4 mois 6 mois 1 an  
 Suisse. . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —  
 Etranger . . . 2 80 7 — 13 — 25 —

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
 AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
 FRIBOURG

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse . . . .	20 »	
L'Étranger . . . .	25 »	
Réclames . . . .	50 »	

**Journal politique, religieux, social**

## Nouvelles du jour

A la première nouvelle de l'assassinat du docteur Mauchamp à Marrakech, la presse allemande exprima l'idée que le gouvernement français devait immédiatement porter cette affaire devant les ministres des puissances à Tanger. C'était le bon moyen, pour l'Allemagne, de chercher à conduire les choses à son gré et de filer un macaroni diplomatique.

La France a posé le fait accompli de l'occupation d'Oudjda.

La Gazette de Cologne, dans un article qui reflète les sentiments de la chancellerie allemande, dit qu'on doit reconnaître à la France le droit de protéger efficacement ses sujets et d'apprécier les mesures qui paraissent opportunes pour obtenir promptement satisfaction. Le journal officieux ne critique pas l'occupation d'Oudjda.

Mais il ne faudrait pas, quand le gouvernement marocain aura fourni la satisfaction exigée, que la France, sous quelque prétexte, continuât l'occupation. Ce serait contraire aux stipulations du traité d'Algésiras, qui garantit l'intégrité de l'empire marocain. Il y a lieu de croire que le gouvernement français ne songe à rien de pareil.

Hier, la Chambre française s'est occupée du déplacement du général Bailloud, que le ministre de la guerre a envoyé de Nancy à Montpellier.

M. Maurice Barrès a prononcé un discours très patriotique, où les idées de revanche et de reprise de l'Alsace-Lorraine ont tenu quelque place.

Le général Picquart, ministre de la guerre, a tenté de justifier la mesure qu'il avait prise. La majorité antimilitariste de la Chambre lui a donné raison. L'ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement a été adopté par 363 voix contre 207.

On n'en est plus à compter les attentats des pouvoirs publics français contre la liberté de conscience. Le refus des secours religieux aux victimes de l'Éna est, dans ce genre, ce que la jougaterie anticléricale pouvait imaginer de plus odieux.

Elle ne s'est cependant pas tenue pour satisfaite de cet exploit. Le ministre de la marine ayant acquitté de cette façon la dette du pays envers les malheureux tués à son service, le ministre de la guerre n'a pas voulu faire moins. L'évêque de Rennes avait annoncé pour jeudi dernier un office de Requiem solennel pour les victimes de l'Éna, qui appartenait presque toutes au pays breton. Dans la nuit de mercredi à jeudi, après 11 h., les officiers de la garnison de Rennes furent alarmés et convoqués au quartier, où on leur donna lecture d'un ordre du ministre de la guerre, M. Picquart, leur signifiant défense d'assister à l'office funèbre du lendemain.

On se représente l'ahurissement des officiers à l'ouïe du factum ministériel, qui n'avait rien de commun avec un ordre de mobilisation.

Ces choses-là se passent chez le peuple « le plus spirituel de la terre » !

L'archiduc François Ferdinand, l'héritier de la couronne autrichienne, a fait un rapide voyage incognito à Berlin. Il a eu une longue conversation de trois heures avec l'empereur Guillaume. Le mystère de cette visite inattendue, dont les ambassadeurs accrédités dans les deux capitales de Berlin et de Vienne n'ont eu aucune connaissance, n'est pas pour en diminuer l'importance. La presse allemande avait d'abord dit que l'archiduc, ayant à consulter un médecin spécialiste à Dresde, avait trouvé courtis de pousser jusqu'à Berlin pour saluer l'empereur. Cette expli-

cation naturelle avait été facilement admise par ceux qui ne s'ingénient pas à voir partout des dessous de cartes.

Mais les journaux autrichiens, qui s'occupent beaucoup de cette visite, n'accréditent pas la version simple de la presse berlinoise.

Le Nouveau Journal de Vienne prétend que l'archiduc Ferdinand est allé parler à l'empereur d'Allemagne de la question polonaise. Il aurait fait comprendre que les Polonais autrichiens vont combattre la Triple-Alliance si la Prusse ne fait pas des concessions aux Polonais de la Posnanie.

La Germania, l'organe du Centre allemand, confirme cette opinion en disant que l'archiduc Ferdinand a attiré l'attention de Guillaume II sur les questions ecclésiastiques.

La Zeit de Vienne assure que le voyage de l'archiduc à Berlin aura un prochain épilogue dans les affaires intérieures de la monarchie austro-hongroise. L'empereur Guillaume aurait désiré être renseigné exactement sur le conflit entre l'Autriche et la Hongrie.

*Ad majorem Borussiae gloriam !*  
 C'est l'épigraphie qui convient au récit suivant d'une prouesse que vient d'accomplir la police berlinoise et qui a reçu la sanction de la haute autorité scolaire provinciale de Brandebourg.

Naturellement, c'est toujours des petits Polonais qu'il s'agit.

La police de Berlin a fait l'effroyable découverte qu'un ordonnance de la capitale abritait dans sa maison une classe clandestine de catéchisme à l'intention des enfants polonais.

Ce séduisant disciple de saint Crépin a été aussitôt déferé à l'autorité scolaire, qui lui a infligé, en vertu d'une loi de 1808, une amende de 50 marcs.

La police berlinoise a bien mérité de la patrie allemande !

## Solennité laïque

(De notre correspondant.)

Paris, 26 mars.

La première république guillotinait les chimistes; la troisième leur élève, au Panthéon, des mausolées, sans décollation préalable. C'est un progrès; ne le nions pas. On ne peut regretter, pour nos savants, l'échafaud de La Voisier. Mais on souhaiterait que leur mort ne devint pas, pour la science, l'occasion d'être célébrée par d'officiels incompetents. Car il en résulte pour elle du dommage, en ce sens que sa notion, en beaucoup de cerveaux, est faussée. Ne parlons pas du triste caractère « civil » affirmé avec tant d'ostentation dans l'apothéose de Berthelot. La seule « laïcité » de ces funérailles solennelles a déjà de quoi accréditer dans la foule la soi-disant incompatibilité de la religion et de la science. Qu'est-ce donc après les panégyriques prononcés par certaines bouches et commentés par certains presse...

Nous ne ferons pas de reproche à M. Briand: il a parlé comme l'exigeait son emploi. Ministre d'un gouvernement athée, il a péroré avec moins de vulgarité que d'autres et moins de passion sectaire. Mais il a mis sous le patronage du grand mot l'Etat déchristianisé dont il est le représentant. Berthelot, a-t-il dit, considérait qu'une société peut vivre « sans religion officielle, sans appui surnaturel, sans préjugés, en un mot, en tirant tous ses principes d'action de la seule autorité de la science et de la raison ». En train de philosopher, M. Briand ne s'en est pas tenu là. En même temps qu'il théorisait sur l'Etat aréligieux, il esquissait une éthique positiviste: « Les instincts sociaux, les sentiments et les devoirs sont inhérents à la constitution cérébrale et physiologique de l'homme. La morale est antérieure aux religions: elle est en nous... »

Nous ne pouvons que transcrire,

n'ayant pas le loisir d'une critique. Observons cependant ce que de pareilles propositions ont d'étrange sur les lèvres de gens qui se réclament, à tout propos, de méthode expérimentale. Où a-t-on vu jamais vivre et prospérer une société sans Dieu? Et où a-t-on vu l'homme, par la seule vertu de sa « constitution cérébrale et physiologique », devenir bon, vertueux, dévoué? L'histoire nous le montre-t-elle se passant d'un pouvoir extérieur et supérieur à lui pour exorciser, selon le mot de Taine, le « gorille primitif » qui est en lui? Les éthiques efficaces se fondent toujours sur un Dieu. A la religion seule elles empruntent l'« impératif catégorique » sans lequel on n'obtient nul sacrifice du plaisir au devoir. Au surplus, la morale positive, dont on nous rebat les oreilles, existe-t-elle? Peut-on la dire constituée? Sur ce point, voici le témoignage d'un philosophe non suspect. Dans un article intitulé de dix-huit mois à peine, M. Fouillée écrivait: « On ne détruit que ce qu'on remplace... Le positivisme n'ayant vraiment remplacé la morale ni par la sociologie, ni par la biologie, n'a pas remplacé la morale. » Il avait dit ailleurs que la morale prétendue scientifique « n'usurpe le nom de la science que pour couvrir une réelle ignorance ». Mais laissons la philosophie de M. Aristide Briand, même autorisé de Marcelin Berthelot.

Au nom de ce chimiste, en qui on veut personnifier l'incrédulité savante, nous aimons à en opposer un autre. Hier, un illustre géomètre, M. Henri Poincaré, en des lignes publiées par le *Main*, montrait Pasteur et Berthelot de chaque côté d'une « barricade » qui figure la séparation des esprits sur le problème religieux. Et M. Poincaré constatait qu'il y a « des savants de génie » en deçà et au delà de cette palissade symbolique. N'en est-ce pas assez pour qu'on déclare avec moins d'assurance l'opposition de la foi et de la science? En réponse à des paroles comme celles de M. Briand déclamées sur une place publique, du haut d'une estrade, au milieu d'un décor grandiose, il faudrait imprimer la profession si net de spiritualisme prononcée par le grand Pasteur sous la coupole de l'Institut, le jour de sa réception à l'Académie française.

Voilà la Revue des Deux-Mondes du 1<sup>er</sup> octobre 1905.

## Les grèves dans le canton de Vaud

(De notre envoyé spécial.)

Lausanne, 27 mars.

Lausanne est en ébullition. La grève générale a été déclarée mardi soir par deux cents délégués de l'Union ouvrière, et cette décision a été immédiatement appliquée ce matin mercredi par les ouvriers maçons, les menuisiers, les serruriers, les charpentiers. Hier soir, les typographes avaient réservé la décision définitive de leur syndicat. Ils ont eu une assemblée aujourd'hui à 1 h., après le tirage de la Gazette et de la Revue. Par 117 voix contre 88, ils ont décidé à leur tour la grève. Le soir, la Feuille d'Avis n'a pu paraître qu'en une édition restreinte. Sans doute, aucun journal ne sortira de presse demain, à moins que la Tribune, qui est le journal du matin, ne parvienne à trouver quelques « kroumirs ». Il reste à connaître les décisions des ouvriers du gaz, du service électrique et des employés des tramways. S'ils se ralliaient à la grève, le chômage serait général, mais rien n'est moins certain.

Jusqu'ici, l'ordre n'a pas été troublé à Lausanne. Les rues du centre sont pleines de gens endimanchés. Les badauds sont peut-être encore plus curieux que les grévistes. Ce matin, à l'aube, les soldats qui passent l'école de recrues ont cerné la Maison du peuple et la brasserie de Tivoli qui est un grand centre de réunion. Un cortège a été dispersé, mais on a permis cet après-midi un meeting sur la place du Tunnel. Les recrues, la gendarmerie et la police ont suffi ce matin à assurer l'ordre. Mais cet après-midi est arrivé, vers 2 heures, un escadron de dragons qui a occupé le château, la Poste, la Banque cantonale, l'Usine à gaz et l'Usine électrique de Pierre de Plan, les ponts et la place de Montbenon. A 5 heures, le bataillon d'infanterie 4, formé à Yverdon, est arrivé en ville. Il se tient prêt à intervenir si des désordres surviennent dans la soirée. Lausanne est en état de siège. Le lieutenant-colonel Grobet, chef du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie, a été nommé commandant de place.

L'état de siège existe aussi à Vevey et à Montreux. A Montreux, l'incident le plus grave a été une tentative de faire sauter le réservoir de Brent. Vous connaissez l'incident de Vevey. Assaillis par une bande d'émeutiers, les gendarmes ont abaissé leurs armes. Le sang a coulé, sans aucune blessure grave d'ailleurs.

Ces désordres sont absolument inouïs dans le canton de Vaud. Jamais, ni la troupe ni la gendarmerie n'avaient eu jusqu'ici à sévir dans les grèves, et celles qui se déroulent maintenant dépassent en proportions et en portée tout ce qui s'est passé jusqu'ici dans ce canton. J'ai cherché à me rendre compte de leurs causes, et après enquête soignée j'ai pu me convaincre qu'il y en avait de directes et d'indirectes.

## Le trust du chocolat

cause de la grève

La cause immédiate de ces grèves est à l'avantage des grévistes. Les trusts se sont implantés dans le canton de Vaud, et leurs conséquences fâcheuses se sont déroulées avec une inexorable logique. Les fabriques de chocolat Peter, à Vevey et Orbe, et Kohler, à Bussigny, ont fusionné il y a trois ans; ou plutôt ces deux entreprises ont été vendues à une société nouvelle, et vendues à des prix exagérés, ce qui a fait enfler outre mesure le capital-actions. En même temps, une spéculation effrénée s'est produite sur ces titres. Les actions de 100 francs sont montées à 1000 francs. Elles sont redescendues à 400 francs, ce qui est encore bien joli. Mais le revenu de la nouvelle entreprise n'est pas en proportion avec les espérances qu'une habile réclame avait fait entrevoir. La société annonce un dividende de 20 %, mais ce dividende n'est compté que sur le capital nominal, et il ne représente qu'un dividende de 2 à 3 % pour les gens qui ont payé l'action 700 et 900 francs. Seuls, les financiers qui ont lancé l'affaire, tels que le colonel Kohler, devenu le directeur principal de la nouvelle entreprise, y ont trouvé profit.

Le gros des actionnaires est mécontent, et pour le satisfaire, on a rogné non pas sur les gros traitements des administrateurs, mais sur le personnel ouvrier. On disait à Orbe, à un reporter lausannois, que du temps de M. Peter « cela marchait en famille ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Tout est réglé militairement, car il faut que tout produise et le plus économiquement possible. De là une vive irritation du personnel. La direction s'est efforcée de remplacer les ouvriers âgés par des ouvriers jeunes, parce qu'elle paye moins ces derniers, tout en obtenant davantage d'eux. Elle a modifié les conditions du travail, remplaçant partout où cela était possible le travail à l'heure par le travail aux pièces, et organisant ce dernier de telle manière que, malgré une sensible augmentation d'efforts, le salaire n'est pas supérieur à ce qu'il était précédemment.

Ce salaire lui-même est médiocre. Vous avez donné des chiffres qui sont exacts, mais dont il ne faut pourtant pas tirer des conséquences trop rigoureuses. Le salaire de 18 centimes l'heure donné aux jeunes filles ne l'est que pour les deux premiers mois. Il s'élève de deux en deux centimes tous les deux mois suivants, la généralité gagnant 30 centimes l'heure. Les hommes gagnent, dans les mêmes conditions, 25 à 38 centimes à l'heure. Au-delà de 38 centimes, ils sont augmentés de deux centimes par an, le plus grand nombre ne dépassant pas 45 centimes l'heure. Si vousoutez que la durée du travail est excessivement variable, qu'elle varie de 8 à 13 heures suivant les saisons, que les ouvriers doivent passer une partie de leur temps dans des étuves chauffées à 60 degrés, vous avouerez que le sort des chocolatiers n'est pas enviable.

Ils se sont constitués en syndicats afin de chercher à améliorer leur condition. Ces syndicats, il va sans dire que la direction ne les a pas vus de bon œil. Aujourd'hui encore, elle refuse de discuter avec eux. Il y avait à Orbe un directeur, M. Liauteur, qui cherchait à donner satisfaction aux ouvriers, dans la mesure compatible avec les intérêts généraux. Il a été révoqué et remplacé par un jeune homme qui, placé sous ses ordres, le desservait auprès de la direction générale. En même temps, celle-ci révoquait une ouvrière, membre du comité du syndicat, épouse de Louise Michel, d'ailleurs peu sympathique.

Il paraissait à tous évident que la situation se tendait. Le 15 mars, le conflit éclata. Un autre membre du comité syndical, nommé Widmer, fut renvoyé ensuite de voies de fait commises hors de l'atelier et sur la responsabilité desquelles la lumière n'est pas encore entièrement faite. Les chocolatiers réclamèrent la réintégration de leur camarade, et profitèrent de l'occasion pour formuler diverses réclamations. Ils furent éconduits, se mirent en grève. Des housculades, que l'on a exagérées, entraînent le Conseil d'Etat à faire assurer l'ordre à Orbe par le bataillon 1. A la suite de ces faits, les chocolatiers de Bussigny et de Vevey se mirent à leur tour en grève, ce qui était assez légitime, puisque leurs intérêts étaient les mêmes.

Jusqu'ici, rien à dire. L'opinion publique est très généralement favorable aux grévistes, et leur cause, quoi qu'on en ait pu lire dans certains journaux, est restée populaire. Mais un élément nouveau est entré dans le débat.

## L'entrée en scène de l'anarchie

Depuis deux ou trois ans, il se fait dans les villes du littoral, de Genève à Montreux, une campagne anarchiste extrêmement intense et habile qui vise à la grève générale. Ce ne sont que conférences sur conférences, et les conférences publiques ne sont pas les plus nombreuses ni les plus dangereuses. La hardiesse est telle que l'on s'attaque à tout. Sébastien Faure parle publiquement de la faillite du christianisme, et le Dr Aug. Forel des moyens de ne plus avoir d'enfants.

Pour revenir à notre sujet, l'un des plus dangereux propagateurs de la grève générale et de l'action directe a été Berton, qui dans des conférences privées dans quelques bouges et dans des conversations particulières avec un cercle d'administrateurs, a pu faire un mal énorme. A côté de Berton, il y en a d'autres: à Lausanne, par exemple, un médecin, le Dr Wintsch, qui est d'origine russe, me dit-on.

Parallèlement, et assez généralement concordant, se poursuivait le travail de groupement des syndicalistes. L'autre jour encore, le président de l'Union ouvrière de Lausanne, un jeune homme du nom de Henri Baud, fondait un syndicat d'ouvriers de vignes.

Il y a une année, on crut à Lausanne que la grève générale éclaterait le 1<sup>er</sup> mai. Des symptômes se manifestaient assez clairement. La grève n'éclata pourtant pas. Les ouvriers

n'étaient pas absolument d'accord, et deux grèves de maçons et de menuisiers avaient irrité l'opinion publique tout en épuisant les ressources des syndicalistes. On attendit une occasion plus opportune. Elle vient de se trouver. Sous prétexte de manifester sa sympathie et sa solidarité pour les chocolatiers, la grève générale a été proclamée à Vevey d'abord, puis à Montreux, et enfin à Lausanne. A Vevey et à Montreux, l'élément cosmopolite et révolutionnaire est encore plus puissant, si c'est possible, qu'à Lausanne, et les ressources dont disposent les autorités sont moindres. L'action des émeutiers à Vevey a été aussi plus soudaine.

A Lausanne, les pronostics sont qu'il ne se passera rien de bien pénible. Les autorités ont pris très rapidement les mesures opportunes. A l'heure où je vous écris, on a saisi sept des meneurs en flagrant délit d'excitation. La troupe surveille les attroupements, sans les disperser tant qu'ils ne manifestent aucun sentiment hostile. Le Conseil d'Etat est en permanence; le chef du Département de Justice et Police, M. Cossy, celui du Département militaire, M. Rubattel, donnent des ordres judicieux et clairs, et le commandant de place, M. Grobet, est un homme à la fois prudent et ferme.

Selon toute apparence, la grève se prolongera jusqu'à lundi; les ouvriers prendront leurs vacances de Pâques. Mais on ne prévoit que quelques échauffourées d'ivrognes.

Il s'en faut du reste de beaucoup que la grève générale soit populaire à Lausanne, même dans les milieux ouvriers. Je vous ai dit que le syndicat des typographes, qui est de beaucoup le mieux organisé et le plus puissant, n'avait adhéré au mouvement que par 117 voix contre 88. La majorité est faible, et la minorité se compose des ouvriers de sens rassis, mariés. Il est vrai que la minorité s'est soumise, entraînée peut-être par le bruit qui a couru qu'un gréviste avait été assassiné à Vevey. Mais on a la ferme espoir à Lausanne qu'au début de la semaine prochaine les ouvriers de sang-froid auront repris le dessus. Le cauchemar actuel sera dissipé.

Dependant, cette brusque cessation du travail a irrité non seulement les patrons, mais aussi la bourgeoisie, comme elle irritera certainement les campagnards, et l'on parle déjà d'une loi cantonale ayant trait à la répression ou tout au moins à la réglementation des grèves. Qu'au moins l'expérience suffise et que l'on tolère à l'avenir un peu moins de conférences qui attaquent la famille, la société, la patrie, la religion. C'est le vœu que j'ai entendu sortir des lèvres de beaucoup de Lausannois.

## Chronique des troubles

### L'expulsion de Sébastien Faure

L'anarchiste français Sébastien Faure, qui avait fait dimanche après-midi une conférence à la Maison du Peuple de Lausanne sur la « faillite du christianisme », est revenu mardi à Lausanne où il devait en faire une seconde à Tivoli sur l'action ouvrière et répandre son huile sur le feu.

A 4 heures de l'après-midi, Sébastien Faure est arrivé à la poste centrale pour lever son courrier. Un agent, qui l'y attendait, lui a signifié un arrêté d'expulsion pris par le Conseil d'Etat.

L'anarchiste a été reconduit le même soir à la frontière française, via Pontarlier.

### A Vevey

Les délégués du groupe socialiste du Conseil communal ont complètement échoué dans leur offre de conciliation, qui n'a été acceptée ni d'un côté ni de l'autre. Les patrons se déclarent prêts à discuter avec les ouvriers mais non avec les syndicats.

Une tentative de conciliation entre patrons et ouvriers, tentée par le préfet du district de Vevey, M. Henri Blanc, a échoué également.

Les chocolatiers ont demandé l'arbitrage du Conseil d'Etat.

Vevey, 27 mars, soir.

L'après-midi a été calme. Un certain nombre d'ouvriers ont repris le travail à la fabrique Nestlé et à la fabrique de cigares Ormond.

Une troupe de deux à trois cents grévistes avaient voulu manifester devant ces fabriques, mais ils en ont été empêchés par la troupe arrivée à temps. Les grévistes se sont alors rendus au dehors de la ville, où ils ont voulu tenir un meeting. Mais la bise soufflait si fort que les orateurs ne parvenaient pas à se faire entendre. La séance a été en conséquence levée.

Le syndicat des typographes a décidé d'adhérer à la grève générale.

**A Lausanne**

Lausanne, 27 mars.

L'escadron de dragons 2, venant de Cheseaux, a fait son entrée à 2 h. 25 après midi dans la ville, dont les rues avaient été sablées. L'escadron est logé à la caserne.

Le commandant de la place a établi ses quartiers à l'Hôtel-de-Ville.

Les commerçants effrayés ont presque tous fermé leurs magasins.

Les soldats sont poursuivis par des bandes de Russes, qui les sifflent.

Vers 4 heures, les grévistes ayant manifesté l'intention de faire un coup de main contre les usines du gaz, de l'électricité et des eaux, un détachement de soldats est parti pour Chailly, monter la garde autour du réservoir à eau.

Six personnes ont été arrêtées dans le courant de l'après-midi pour injures et résistance aux agents.

A 5 h. 10, le bataillon 4, mobilisé à Yverdon, est arrivé en gare de Lausanne. Il est fort de 600 hommes. Il est caserné dans la salle de gymnastique de Beaulieu.

Lausanne, 27 mars, soir.

Dès les premières heures de l'après-midi, les rues s'animent. Plusieurs industriels et maîtres d'état ont décidé, par mesure de précaution, la fermeture de leurs ateliers et chantiers.

Les grévistes ont décidé de tenir une réunion place du Tunnel. Ils s'y rendent par petits groupes.

Arrive un détachement de recrues, baïonnettes au canon. Par des marches et des contremarches, les petits soldats, qui ne s'attendaient certes pas à débiter ainsi dans la carrière des armes, ont bientôt dispersés les groupements suspects.

Les grévistes, sentant qu'il n'y aurait rien à faire place du Tunnel, se retirent insensiblement en se donnant rendez-vous place Beaulieu.

Au nombre de 1500 environ les grévistes réussissent enfin à se réunir sur la place de Beaulieu. On n'aperçoit aucun uniforme à l'horizon.

La réunion, relativement paisible, est troublée par l'arrivée du colonel Castan, seul, à cheval. Supposant que la troupe ne tarderait pas à les dérangés, les manifestants se forment en cortège et reprennent le chemin de la ville.

La place Chauderon leur paraît propre à une nouvelle tentative de meeting. Ils s'y rendent et, au milieu d'une affluence énorme de curieux, la séance est ouverte.

Un orateur encourage vivement les camarades à résister et proteste contre l'attitude du Conseil d'Etat, qui a fait occuper la Maison du Peuple par « les chiens de garde du capitalisme ».

Les manifestants partent alors dans la direction de Saint-François. Un drapeau rouge est déployé et flotte à la tête de la colonne. Il ne flottera pas longtemps, une demi-compagnie de fusiliers arrête, place Bel-Air, le cortège. Aussitôt le drapeau est détaché de sa hampe et disparaît dans la poche de celui qui le portait et qui est arrêté.

Place Saint-François, où le cortège arrive à 3 heures et demie, d'autres soldats attendent, l'arme au pied, l'arrivée des grévistes. Au milieu d'une bousculade, assez orageuse par endroits, le cortège est aussitôt disloqué. Les participants sont refoulés dans les rues aboutissantes. Ils protestent par des bordes de sifflets et des huées.

Les soldats, tout neufs dans le métier des armes, paraissent nerveux et leurs officiers s'appliquent à leur faire garder le calme nécessaire.

Les curieux affluent, de plus en plus nombreux; les fenêtres autour de la place sont garnies de spectateurs. Du portail de l'église Saint-François à la Banque fédérale, un barrage est établi, qui empêche toute circulation. D'incessantes marches et contremarches balayent la chaussée devant l'ancienne poste. Mais c'est en vain que l'on essaye de faire le vide.

A 4 heures et demie, un peloton de cavalerie, salué par quelques sifflets et de nombreux applaudissements, débouche et va se poster sur la terrasse au sud de la Poste, où quelques sections d'infanterie sont déjà mises en réserve. Quelques personnes se font bousculer au passage par les chevaux.

La place est déblayée.

La soirée a été calme.

**Démarches auprès du Conseil d'Etat**

Une délégation ouvrière-socialiste a été reçue à 10 heures du soir par le Conseil

d'Etat, à qui elle a demandé la réouverture de la Maison du Peuple.

Le Conseil d'Etat aurait répondu qu'il était prêt à rouvrir la Maison du Peuple si un groupement socialiste ou autre se portait garant de l'ordre.

La délégation aurait déclaré ne pas pouvoir prendre cette responsabilité.

Le Conseil d'Etat aurait dit être en mesure de faire des propositions acceptables à la fois par les patrons et par les ouvriers chocolatiers, ce qui mettrait fin à la grève générale.

**A Montreux**

De graves collisions entre la troupe et les émeutiers se sont produites hier à Montreux.

Il a fallu faire charger la cavalerie.

Le président du syndicat des menuisiers et un Neuchâtelois, anarchiste, qui crachait sur les officiers, ont été arrêtés.

Un soldat du bataillon 1, du nom de Lavanchy, a déserté.

Les usines de la Société électrique sont occupées par la troupe.

Le personnel du tramway est obsédé d'excitations à la grève.

La forêt de Chillon a été incendiée en cinq endroits par les émeutiers. La troupe a arrêté le feu.

On nous mande de Montreux, en date d'hier soir :

Les grévistes avaient convoqué une réunion cet après-midi, au stand de Montreux. Elle n'a pas eu lieu par suite de l'intervention de la cavalerie.

Tout le landsturm de la commune de Châteland vient d'être mobilisé.

Quatre individus, dont trois étrangers, ont été arrêtés cet après-midi.

La ville est en général calme.

Comme à Vevey, la population est pour le maintien de l'ordre.

De minutieuses précautions sont prises pour la nuit.

**A Orbe**

La journée d'hier a été calme. A la fabrique de chocolat Peter et Kohler, 170 ouvriers travaillent. Il n'y a pas de changement dans la situation.

M. Reymond, préfet du district d'Orbe, a fait à un reporter de la Feuille d'avis de Lausanne les déclarations suivantes :

Je connais les ouvriers de la fabrique. Ce ne sont pas des étrangers turbulents, mais de paisibles paysans vaudois. Conformément à la promesse qui m'en avait été faite par leurs chefs, ils sont restés fort calmes samedi, lundi, mardi, mercredi, jeudi, malgré leur impatience de recevoir la réponse de la direction à leurs réclamations.

Le silence de la Compagnie m'a, je vous l'avoue, péniblement affecté, car il ne me paraît pas justifié. La Compagnie Peter-Kohler n'est autre qu'un syndicat, et je ne vois pas pourquoi elle se refusait à écouter les réclamations du syndicat ouvrier. Je suis descendu moi-même à la fabrique jeudi dernier, j'ai eu plusieurs entrevues avec le directeur de Vevey, M. Nicollier, et j'ai prié ces messieurs d'entrer en discussion, que certaines des réclamations faites me paraissent discutables, et qu'il ne fallait pas les écarter sans autre. J'ai échoué. Je le regrette.

C'est le silence de la Compagnie qui a excité les ouvriers.

**A Aigle**

Les ouvriers de la parqueterie d'Aigle adressent une lettre à la direction de l'entreprise. Ils demandent quinze pour cent d'augmentation sur tous les salaires, vingt-cinq pour cent d'augmentation pour les heures de veille de sept à neuf heures, cinquante pour cent pour les heures au-delà de neuf heures et pour le travail du dimanche, plus le paiement d'une demi-heure de supplément pour le samedi et la journée de dix heures.

**Le mouvement gréviste à Genève**

Hier soir à eu lieu, salle Handwerck, une assemblée des délégués de la Fédération des syndicats ouvriers.

Les délibérations sont restées secrètes.

Les assistants qui sortent déclarent que les avis sont partagés.

Les anarchistes Bertoni, Avennier et plusieurs orateurs ont pris la parole en allemand et en italien.

La majorité des syndicats ne paraissent pas disposés à la grève générale.

A 11 h. du soir, la séance continuait.

**ÉTRANGER**

**Au Maroc**

Une dépêche de Tanger au Temps dit que l'immeuble où est aménagé à Fez le cercle des officiers de la mission militaire française, a été entièrement pillé par la population. Le Temps ajoute que le ministère des affaires étrangères ne donne aucun renseignement à ce sujet.

Une centaine de cavaliers sont partis hier, à quatre heures après-midi, de Sidi-Bel-Abes (cité algérienne de 25,000 habitants, au sud d'Oran) par la voie la plus rapide, pour Tlemcen. Les troupes se concentreront à deux étapes de Lalla-Marnia pour marcher ensuite, dès le 29 mars, sur Oudjda.

Une batterie d'artillerie et un bataillon de zouaves sont partis mercredi de Tlemcen pour Lalla-Marnia.

**EN RUSSIE**

**Assassinat d'un journaliste**

Le rédacteur de la *Roussia Vjedomosti* le docteur Jollos, qui avait été député à la première Douma, a été assassiné mardi après midi au moment où il quittait sa demeure, à Moscou, par un jeune inconnu qui a réussi à s'enfuir.

**M. Golovine « réprimandé »**

M. Stolypine a adressé une réprimande au président de la Douma, M. Golovine, pour ne pas lui avoir donné la parole à un certain moment de la séance de mardi, contrairement au règlement, qui réserve de droit la parole à tout moment au président du conseil des ministres.

**Un prochain document pontifical**

On affirme qu'un nouveau document pontifical serait en préparation. Il serait adressé à l'un des cardinaux de l'empire allemand et aurait pour sujet l'action publique des catholiques allemands. Le Pape y confirmerait la distinction absolue entre les directions du Saint-Siège sur le terrain religieux et toute initiative des catholiques sur le terrain politique, sur lequel la liberté la plus complète leur est laissée.

**M. Doumer en Amérique**

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre française, s'embarquera samedi pour New-York. Il se rend aux Etats-Unis sur l'invitation de M. Mac Cormick, l'ancien ambassadeur à Paris, avec lequel il entretient depuis longtemps des relations amicales.

Il se rendra à Washington où il compte passer trois jours et rendre visite au président Roosevelt. De Washington, il ira à Pittsburg pour assister, le 11 avril, à l'inauguration de l'Institut Carnegie et rentrera à Paris fin avril.

**Nouveau ministre allemand**

Le maire de Francfort, M. Adickes, a été appelé à Berlin.

On croit qu'il est désigné pour prendre un portefeuille de ministre et qu'il succéderait à M. Studt, ministre de l'instruction publique et des cultes.

**M. de Bülow et M. Tittoni**

Le *Messager* de Rome assure que l'entrevue du prince de Bülow avec M. Tittoni est motivée par le désir du chancelier de s'entretenir de plusieurs questions relatives à la Triple, particulièrement de l'amélioration des rapports de l'Italie avec l'Autriche. Selon la *Vita*, le prince de Bülow voudrait s'entendre avec M. Tittoni pour éviter des surprises désagréables pour l'Allemagne à la conférence de La Haye.

**Nouvelles diverses**

— Une dépêche de Toulon dit qu'un nouveau cadavre a été trouvé dans l'Ena. Ses vêtements font supposer qu'il s'agit d'un mécanicien.

— Le général Botha, premier ministre du Transvaal, qui doit assister à Londres à la conférence coloniale, s'est embarqué hier mercredi au Cap.

— Sir Henry Campbell-Bannerman, chef du ministère anglais, partira aujourd'hui pour Cannes, où il passera les vacances de Pâques.

**CHRONIQUE UNIVERSITAIRE**

Echange de professeurs entre les universités américaines et allemandes

L'échange de professeurs entre les universités américaines et allemandes, inauguré par Guillaume II depuis quelques années, ne donne pas au point de vue purement académique les résultats que l'on en espérait. C'est surtout la question des langues qui constitue une entrave sérieuse. M. le prof. allemand H. Münsterberg, qui enseigne en ce moment à la Harvards'University à Cambridge (Etats-Unis), a constaté que si le professeur allemand se sert dans son cours de la langue allemande, il n'a que fort peu d'auditeurs. S'il se sert de la langue anglaise, il est trop gêné et ne peut donner sa mesure.

Par contre, cet échange semble exercer une grande influence au point de vue politique. Un rapprochement entre la haute culture des deux grands pays serait en voie de s'établir. De même, cet échange exercerait une heureuse influence réciproque sur l'organisation universitaire en général, dans ces deux pays. Jusqu'en 1870, les Américains imitaient les Anglais dans l'organisation générale de leur enseignement supérieur. Mais depuis la fondation d'une Université à Baltimore, en 1876, la Graduate School, organisée d'après le système allemand, a acquis droit de cité dans la grande république américaine. Depuis lors, presque toutes les universités ont introduit le doctorat allemand. Tout en sauvegardant le caractère américain de leurs hautes écoles, les Américains ont imité les méthodes scientifiques de l'Allemagne. La spécialisation allemande a réalisé en Amérique des progrès immenses et les universités américaines sont en ce moment les rivales les plus redoutables des universités allemandes.

**La fondation d'une Université à Hambourg**

Après avoir subi pendant 30 années l'influence des idées allemandes, l'Université américaine semble à son tour être destinée à servir de modèle aux nouvelles fondations en Allemagne. On sait que Hambourg, la seconde ville de l'empire allemand, n'a pas encore d'université. Cependant la fondation d'une haute école y est projetée et la ville dispose en ce moment, d'un capital de 9 millions de marks, qui proviennent de donations effectuées dans ce but. Jusque'ici, on ne sait pas encore si la nouvelle université devra être une Université proprement dite ou bien une Académie commerciale. Le président du comité universitaire de la ville de Hambourg, M. le Dr Sieveking, ancien sénateur, s'est adressé à M. Münsterberg, professeur allemand à l'Université de Cambridge, avec prière d'élaborer le projet de la future université hambourgeoise. Dans ce projet devraient être fusionnées d'une façon homogène les avantages du système américain et les avantages du système allemand.

Ce projet intéressant vient d'être publié. M. Münsterberg propose plusieurs innovations. La faculté des lettres, par exemple, serait divisée en deux sections distinctes : une section supérieure et une section inférieure. La partie supérieure serait réservée aux étudiants avancés, qui auraient réussi dans l'examen final de la section inférieure. De plus M. Münsterberg a prévu un développement considérable de l'enseignement des branches commerciales. Enfin, comme base de l'Université, il y aurait un collège spécial, formant une partie intégrante de l'Université même, tout comme cela existe dans les Graduate Schools de l'Amérique.

Est-ce que la *Germania doctet* va céder le pas à l'*America doctet* ? C'est ce que l'avenir nous montrera.

**Echos de partout**

**AVANT D'ÊTRE PENDU**

On se souvient de l'assassinat commis dernièrement à Londres sur la personne du grand commerçant Whiteley.

L'assassin, pour ne pas tomber vivant entre les mains de la justice, s'était logé deux balles dans la tête. Les bons gendarmes le ramassèrent.

Il fut très humain : un blessé est sacré. On remit l'assassin aux princes de la science ; la justice ne pouvait moins faire. Ceux-ci, pour qu'un homme n'est vraiment qu'un homme, le soignèrent comme ils auraient soigné Sa Majesté. Trépané, gratté, nettoyé, le blessé sortit du coma ; les médecins affirmèrent que la plus petite de ses facultés intellectuelles serait intacte, et qu'il ne resterait aucune trace de suicide ; les choses étant ainsi remises en l'état normal, on put enfin le traduire en justice. Là, on le condamna à mort.

Il faut être humain jusqu'au bout. C'est seulement dans l'enragement des révolutions qu'on assied sur un fauteuil le chouan blessé à fusiller ou qu'on coupe la tête d'un dictateur qui s'est fracassé la mâchoire. Le condamné était bien faible encore. On fit valoir qu'il serait un peu barbare de le conduire au plancher à dédicat avant qu'il eût obtenu de la Faculté la permission de sortir. La cour lui accorda huit jours pour ignorer sa convalescence. Déjà les premiers jours ensoleillés du printemps rient sur la joyeuse Angleterre. On peut espérer qu'au bout de huit jours le condamné, qui est de complexion vigoureuse et auquel les soins les plus éclairés sont prodigués, ira vraiment tout à fait bien. Alors on le pendra.

Ce malheureux est dans une situation très singulière, et s'il a quelque humour, il peut en savourer l'originalité. Elle ferait le plaisir des conteurs de sa race. A mesure qu'il va mieux, sa situation empire. S'il a passé une mauvaise nuit, il peut espérer vivre un jour de plus. Il voit, terrifié, ses forces renaitre, et la nature réparer ses pertes avec une hâte aveugle. Il maudit le printemps, et néanmoins il le savorne. Chaque minute est précieuse et terrible. Chaque coup de l'horloge lui donne le frisson. Mais quel moment exquis jusqu'au coup suivant ! Comme il se sent bien de se sentir mal ! Quelle délicieuse convalescence, quels espoirs de fièvre, quelle patience à ne pas se lever ! Cela va mieux, dit le médecin, je suis vraiment enchanté. Si tout continue ainsi, après-demain je vous mettrai de sortir. Et c'est le malade, le malade miraculeusement sage, qui calme la hâte du praticien trop pressé de faire une belle cure. « Pas d'imprudences, docteur ! J'aime mieux attendre encore un jour. »

Une dépêche d'hier annonce que l'assassin est trouvé assez bien portant pour que, enfin, on le tue : il sera pendu le 9 avril, au petit jour.

**MOT DE LA FEMME**

La grève des chocolatiers a produit à la Bourse un effet déprimant sur les porteurs d'actions de cette industrie.

Avec un laconisme expressif et tout à fait couleur locale, un bulletinier de Bourse note ainsi les dispositions du marché : Chocolats malheureusement fondants.

**Nous commencerons, dans quelques jours, un feuilleton de Mathilde Alanic : LES ESPÉRANCES. Cette œuvre nouvelle sera une étude de mœurs qui intéressera vivement nos lecteurs. Ajoutons qu'elle est écrite en une langue excellente. Mathilde Alanic vient d'être couronnée par l'Académie française pour son avant-dernier roman : « Ma cousine Nicole ».**

**Confédération**

**Chemins de fer.** — La commission du Conseil des Etats, réunie à Berne les 25 et 26 courant, propose la ratification de la convention additionnelle du 19 septembre 1906 à la convention internationale du 14 octobre 1890 sur le transport par chemin de fer.

**La fièvre aphteuse.** — Le nombre des cas de fièvre aphteuse en Suisse s'élevait à la fin de la semaine dernière à 523 répartis sur 37 états des cantons de Genève, Vaud, Tessin, Thurgovie, Saint-Gall, Fribourg, Berne et Zurich. En Italie on comptait au 3 mars 17,256 cas.

L'association suisse des importateurs de bestiaux a prononcé une interdiction de 40 jours contre le fournisseur Gustave Clerc, à Vesoul, et la commune de Velloxon, dans le département de la Haute-Saône.

**Kraich.** — On annonce que la maison de banque bien connue Kaufmann et Co. à Bâle, a suspendu ses paiements.

**L'affaire Tatiana Léontieff**

**La plaidoirie de M<sup>e</sup> Brüstlein**  
Thoune, 27 mars.

L'après-midi d'hier mercredi a été consacré tout entière à la plaidoirie de M<sup>e</sup> Brüstlein, conseiller national, défenseur de l'accusée, qui a parlé en dialecte bernois, de 1 h. 1/2 à 6 h. 1/2.

Il commença par déplorer la mort de M. Müller et par exprimer sa compassion pour la famille de la victime, puis il s'occupa de la personne de l'accusée.

Une grande âme réside dans ce corps faible, alligé de tares héréditaires. Elle est animée d'une forte volonté, mais sujette à des défaillances d'esprit. Elle dissimule derrière certaines intransigences un cœur d'or et une âme compatissante. Elle a sacrifié l'amour pour sa famille à l'amour du peuple. On peut la comparer à Jeanne d'Arc.

Quant au complice qui aurait poussé Tatiana Léontieff à accomplir son acte, ce n'est pas lui qu'il faut accuser, mais le peuple russe dans sa grande majorité.

M<sup>e</sup> Brüstlein expose longuement la situation dans l'empire des tsars. Puis il s'écrie : « Tel est l'état de ce peuple que Tatiana a rêvé d'affranchir. Se trouverait-il des paysans de Suisse pour envoyer celle-ci au bagne ? »

L'avocat raconte ensuite quelques-unes des atrocités commises par Durnovo.

Il conclut en disant que pour juger l'acte de Tatiana, il faut consulter d'autres textes que ceux d'un code pénal qui vise d'autres mœurs, d'autres conditions, une autre race.

En terminant, le défenseur insiste sur le fait que la volonté de la meurtrière a été nécessairement dominée par le sentiment intense du devoir.

Le jury ne peut faire autrement que d'admettre la responsabilité limitée.

Si le défenseur siègeait au banc des jurés, il n'hésiterait pas, quant à lui, à prononcer l'acquiescement.

Cette péroraison est accueillie par des bravos que le président se hâte de réprimer.

La suite des débats est renvoyée à jeudi matin. L'audience est levée à 6 h. 25.

**BEAUX-ARTS**

**Le tableau de Giron**  
Le Grand Conseil de Berne a décidé à une forte majorité l'achat, pour 60,000 fr., du tableau du peintre Giron : « Une fête de lutteurs ».

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Le banditisme en Andalousie.** — Les sierras d'Andalousie recèlent encore des bandits, tout comme en Corse le maquis. Et l'on trouve parmi eux des Fra Diavolo, des caballeros accomplis opérant avec la plus parfaite galanterie et le tact le plus délicat.

On mande en effet de Séville que ces jours derniers, le chef d'une bande, le brigand Pernalès, se présentait à la ferme du célèbre torero Antonio Fuentes en demandant qu'on donnât à manger à son cheval et qu'on lui servit à lui-même un déjeuner substantiel.

Le repas servi, le trop fameux bandit se mit à table, le fusil entre les jambes ; mais se ravissant, craignant que les mets ne fussent empoisonnés, il exigea que les maîtres de céans mangéassent avec lui.

Dès qu'il se fut restauré copieusement, Pernalès se rendit dans une autre ferme ; mais là, de crainte qu'il n'exigeât de l'argent, on lui conta qu'on devait 3000 francs au propriétaire et que chaque jour ce dernier devenait plus pressant.

Le bandit se fit remettre l'adresse du propriétaire et le même jour il revenait à la ferme porteur des 3000 francs qu'il remit au fermier. Il venait de les soutirer au propriétaire.

La garde civile, qui n'apprécie pas ces généreux procédés, est aux trousses de Pernalès, qui de même que son émule Vivillo, qui naguère a tant fait parler de lui, pourrait bien rester insaisissable, grâce aux complications que ses « libéralités » lui assurent parmi les populations rurales.

**SUISSE**

**Empoisonnement du sang.** — Une jeune fille de Zurich avait à la joue une

verruge qu'elle fit saigner. Mais bientôt elle vit sa joue enfler, puis sa tête et tout son corps. Un médecin fut appelé. C'était trop tard. La jeune fille succomba à un empoisonnement du sang, après deux jours de terribles souffrances.

**Pris dans une aiguille.** — Pendant l'arrêt à Allaman (Vaud) du train Remens, Genève, à 11 h. 20, mercredi, le conducteur, M. Paul Graz, du dépôt de Genève, a eu le pied pris dans une aiguille. Il n'a pu se dégager à temps. Un wagon lancé sur la voie de garage lui a passé sur le corps et coupé les deux jambes. M. Paul Graz a été transporté dans un état très grave à l'Hôpital de Rolle.

**Chute mortelle dans un escalier.** — Dans la nuit de mardi à mercredi, un jeune employé du Gothard, du nom de Lombardi, âgé de 30 ans, rentrait chez lui, à Lucerne, retour du Tessin, lorsque, à la suite d'un faux pas, il fit une chute dans l'escalier de la maison et se brisa le crâne. La mort fut instantanée.

**La mort des alcooliques.** — On vient de retrouver, dans un petit ruisseau qui coule en amont de Lüscherz (Berne), le cadavre d'une jeune femme de 36 ans, domiciliée à Anet, et qui avait quitté sa maison il y a quinze jours, en emportant avec elle un demi-litre de schnaps. L'expertise médicale a démontré que la jeune femme, après avoir absorbé le flacon d'eau-de-vie, est tombée dans le ruisseau où elle n'a pas tardé à succomber.

**Sous la roue.** — Samedi dernier, entre Bariswil et Schönbühl (Berne), un domestique de 17 ans, qui conduisait à Schönbühl un char pesamment chargé, tomba par malheur sous les roues. Le lourd camion lui passa sur la poitrine. Le pauvre garçon a succombé à ses blessures dans la nuit.

**Nouvelles religieuses**

**Le successeur de Mgr Rinaldini**

Mgr Della Chiesa, l'ancien collaborateur du cardinal Rampolla, qui occupe encore la place de substitut à la Secrétairerie d'Etat, a été sollicité d'accepter la succession de Mgr Rinaldini à la nunciature de Madrid.

Il n'a pas encore accepté.

**FRIBOURG**

**Conseil d'Etat. (Séance du 28 mars.)** — Le Conseil d'Etat, statuant sur une requête du comité de la Fédération ouvrière fribourgeoise, décide que les ateliers de coiffeurs seront fermés désormais les dimanches de Pâques, de la Pentecôte, du Jeûne fédéral et le jour de Noël.

**Conseil communal.** — Dans sa séance d'hier, 27 mars, le nouveau conseil communal a procédé comme suit à sa constitution : *Syndic* : M. Ern. Weck ; *vice-président* : M. Biemann, Edouard.

*Commission des finances* : *Président* : M. Weck, Romain ; *membres* : MM. Weck

un intérêt particulier de ce qui concernait l'Université de Fribourg, en s'exprimant avec éloges sur le compte du gouvernement fribourgeois.

M. le Dr Lampert, qui est un des juristes attachés à l'œuvre de la codification du droit canonique, entreprise sur les ordres de Pie X, a également reçu du Saint-Père un témoignage de reconnaissance pour sa collaboration à ces travaux.

**La question du quotient électoral.** — Un magistrat valaisan nous écrit :

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la réponse que vous avez faite, dans votre numéro du 16 mars, aux critiques de la Gazette de Lausanne concernant les récentes élections de la ville de Fribourg. La disposition de la loi fribourgeoise portant qu'« une liste n'a pas droit à la répartition (des sièges), si son chiffre électoral est inférieur au quotient », se justifie parfaitement au point de vue du principe proportionnaliste, et dès lors il est aussi sage qu'équitable d'exclure de toute représentation un parti qui n'a pas atteint le quotient électoral, alors même qu'il aurait obtenu la fraction électorale la plus forte après la répartition des sièges aux quotients pleins.

A côté des excellentes raisons que vous avez fait valoir en faveur de la disposition susvisée, il y a lieu d'observer que la fraction la plus forte en apparence ne l'est pas toujours en réalité. L'assertion peut paraître étrange de prime abord, et cependant rien de plus vrai. En voici la preuve :

Supposons 5,000 électeurs ayant à élire 5 députés. Le quotient est de 1,000. Les 5,000 électeurs ou votants se répartissent comme suit :

Parti A : 4,200.  
Parti B : 800.

Il paraîtra, de prime abord, équitable que la répartition se fasse de la manière suivante : Le parti A, ayant atteint 4 quotients, obtiendra, pour ces 4 quotients, 4 députés.

Le parti B, ayant une fraction de 800, aura droit au cinquième député, de préférence au parti A, qui n'a qu'une fraction de 200. Et cependant, rien de plus faux. Si vous divisez les voix du parti A par le nombre de députés à élire (4200 : 5) vous obtenez cinq fractions de 840 chacune. Le total des voix obtenues par le parti A se décompose donc, par la division de ces voix d'après le nombre des députés à élire, en 5 fractions de 840 chacune, qui toutes conséquemment sont supérieures à la fraction de 800 obtenue par le parti B, et dès lors il n'y a que strictement justice à attribuer à ce premier parti les cinq sièges à pourvoir. X.

**Cours tactique.** — Hier mercredi, sont arrivés à Morat, sous la conduite du capitaine Hilliker, un groupe d'officiers du génie en course tactique. La troupe comprend 24 hommes et 29 chevaux.

**La journée broyarde des arts et métiers.** — On nous écrit :

Dimanche 24 mars, à 3 h., étaient réunis à l'hôtel du Cerf, à Estavayer, environ quatre-vingts maîtres d'état de la Broye, venant de toutes les parties du district. En l'absence de M. Ding, éditeur, malade, M. Genoud, directeur du Technicum, présidait.

Il s'agissait de la discussion des statuts de la Société fondée le 12 février 1905 et éventuellement de la formation des groupements professionnels.

Avant d'aborder la discussion des statuts, M. Genoud a tenu à exposer la situation actuelle de nos métiers et à démontrer la nécessité de les sortir de l'état dans lequel l'égoïsme les a fait tomber. Il n'était plus de mode, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de s'occuper des métiers, aussi l'évolution économique de ces cinquante dernières années s'est-elle faite presque exclusivement au bénéfice de ces deux puissances : l'Internationale de l'or et l'Internationale rouge. Par-ci, par-là, on sentait cependant un pressant besoin de venir en aide aux métiers.

C'est ainsi que la Confédération a édicté, en 1884, une ordonnance concernant le subventionnement de l'enseignement professionnel. Notre gouvernement fribourgeois, un des premiers, a élaboré une loi sur les apprentissages et accordé de larges subventions aux cours professionnels, aux apprentissages, aux écoles ménagères, au Technicum, qui n'est pas encore assez connu de nos populations. Le gouvernement ne peut pas tout faire, il faut l'aide de chacun. Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Le petit artisan est dans une situation souvent à plaindre ; il n'a presque pas de capitaux ; il accorde de longs termes à ses clients et doit en demander à ses fournisseurs ; il achète au détail, de troisième ou quatrième main ; il n'a guère qu'un outillage insuffisant ; il ne tient presque pas de livres ou ceux qu'il a sont mal tenus ; il ne fait pas ou presque pas de réclame. Le patron est peut être monnaisier en bâtiment, ébéniste, réparateur de meubles, agriculteur et, souvent encore, gratifié d'une fonction communale ; il fait lui-même ses achats et ses ventes ; il ne lit pas de journaux du métier ; on ne le voit pas dans les sociétés d'arts et métiers au travail desquelles il reste indifférent. Du train où vont les affaires et avec la concurrence effrénée

qui se fait partout, un tel patron ne peut pas faire ses affaires. Un maître d'état qui reste isolé ne peut pas faire ses achats, se procurer du crédit et écouler ses produits, selon les exigences de l'époque. De nos jours, la règle est de diviser le travail et de concentrer son activité dans un domaine restreint. Tous ceux qui ne peuvent pas se suffire à eux-mêmes sous tous les rapports devraient comprendre que leur salut est uniquement dans l'association.

M. Genoud donne encore quelques conseils pratiques : il recommande aux artisans de la Broye de profiter de la bibliothèque du Musée industriel de Fribourg, d'envoyer à leur clientèle leurs notes avec la livraison du travail et à trois mois un rappel, puis d'user de l'Office du travail lorsqu'il manquerait d'ouvriers et du Bureau des crédits des arts et métiers qui est à leur disposition pour faire rentrer les paiements qui se font trop attendre.

L'assemblée passe ensuite à la discussion des statuts, qui sont approuvés à l'unanimité. Puis, elle reçoit 24 nouveaux membres sociétaires, au nombre desquels nous sommes heureux de saluer M. Torche, directeur de l'orphelinat de Montet.

L'assemblée procède ensuite à la nomination du comité qui est composé comme suit : MM. Butty, syndic, à Estavayer, président d'honneur ; Renaud, maréchal ; Bourqui, coiffeur ; Pautre, cordonnier ; Torche, menuisier ; Ding, éditeur, tous à Estavayer ; Favre maréchal, à Saint-Aubin ; Fasel, maréchal, à Vuissens ; Burgy, sellier, à Cugy, et Wieht, boulanger, à Léchelles.

La Société des Arts et Métiers de la Broye a établi ce programme de travail : Cours pour patrons, amélioration du travail pratique, tarifs de travail, achats en commun des matières premières.

Pour réaliser ce programme, il faut organiser les groupements professionnels. Et, en effet, la deuxième partie de la séance fut consacrée à cette organisation. Ont été établis les groupements suivants : 1. maréchaux, serruriers et ferblantiers (M. Renaud, à Estavayer, président) ; 2. menuisiers, charpentiers et charrons (Rob. Dietrich, ébéniste, à Estavayer, président) ; 3. cordonniers et selliers (M. Charles Pautre, à Estavayer, président) ; 4. boulangers-pâtisseries (M. Margueron, Louis, boulanger, à Estavayer, président) ; 5. maçons, plâtriers et tailleurs de pierre (M. Louis Marmy, maçon à Estavayer, président). Ces groupes qui se sont donnés chacun un comité de trois membres se réuniront le dimanche de Quasimodo. Un groupe spécial sera établi pour les maîtres carriers de la Molière.

L'assemblée avait duré 2 1/2 heures. On se rendit ensuite à l'église paroissiale. M. le rév. doyen Dévaud reçut nos artisans qui admirèrent les belles sculptures des confessionnaux dues au ciseau des Dietrich, et des stalles qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui ont été restaurées par M. Dietrich. M. le Doyen fit voir les torches que portaient autrefois les corporations de métiers staviacoises, et qui sont fort bien conservées. Elles mériteraient les honneurs du Fribourg artistique. Nous avons vu les torches des poissonniers (saint Nicolas), des charpentiers (sainte famille), des maréchaux (saint Eloi), des tailleurs (Notre-Dame), des menuisiers (saint Martin), des cordonniers (saint Crépain) et des tireurs (saint Sébastien). Nous souhaitons que, à l'avenir, ces torches soient de nouveau portées, aux processions, par les représentants des corporations de métiers.

Nous avons fait une visite à l'atelier Dietrich, famille d'artistes, de père en fils. Nous avons admiré la une frégate de 1 m. 50 de longueur, portant 120 canons, œuvre de patience du père de M. Dietrich. Ces Dietrich se sont de vieille date intéressés au progrès de leur métier, et nous ne pensons pas que chez aucun menuisier de notre canton on trouve autant d'ouvrages techniques qu'il y en a chez Dietrich. C'est pourquoi nous le citons comme exemple.

Une visite à la place de Moudon d'où on admire la belle vue sur le lac et sur la côte neuchâteloise, — et à la chapelle de Riva, si antique et si intéressante par ses restes de vitraux et ses tombeaux, termine la fête.

On peut espérer que dès aujourd'hui les artisans broyards vont regagner le temps perdu et se grouper solidement.

**Chemins de fer de la Broye.** —

On lit dans les journaux de Payerne que le comité d'initiative nommé par l'assemblée des délégués des communes intéressées, s'est constitué comme suit :

Président, M. H. Favre, marchand de fer, Payerne ; vice-président, M. E. Weck, syndic de Fribourg ; secrétaire, M. G. Schaub, entrepreneur, Payerne, secrétaire de la Société industrielle du district de Payerne.

Des démarches ont été faites de suite auprès des trois gouvernements de Berne, Fribourg et Vaud, ainsi qu'après des personnes influentes de la région, et vont se poursuivre incessamment avec la direction générale à Berne.

Il ne sera pas possible de donner satisfaction aux désirs exprimés pour cette année, des raisons, financières et autres, ne le permettant pas ; par contre, pour le semestre d'été 1908, la Société compte voir circuler sur les lignes de la Broye les trains demandés.

— Le comité composé des représen-

tants des communes de la Broye s'est réuni lundi, à Payerne.

La demande faite au C. F. F. relative à la mise en marche de deux nouveaux trains sur les deux lignes Lyss-Lausanne et Fribourg-Yverdon, entre 4 et 7 h. du soir, n'ayant pu être prise en considération parce que formulée trop tard, cette demande sera faite à nouveau par voie de pétition signée par toutes les communes intéressées. Cette pétition sera envoyée à Berne avant la discussion du budget 1908 qui doit avoir lieu en avril.

On s'est plaint en comité de ce que l'administration des C. F. F. ne donne pas plus de temps aux communes pour adresser leurs réclamations.

**Tirs d'artillerie.** — L'école de recrues de position excutera, à partir de samedi, des tirs depuis les hauteurs de Cugy et de Dompière. Ils auront lieu tous les jours de 7 heures à 2 heures après-midi. Nous recommandons la prudence aux populations de la région, surtout en ce qui concerne les obus non éclatés qui pourraient être trouvés. Tant que le drapeau rouge et blanc placé vers les batteries n'est pas abaissé, le tir n'est pas terminé.

Ces tirs auront cette année une importance exceptionnelle par le fait qu'il sera fait des essais avec l'obusier nouveau modèle.

**Le vol de la poste.** — L'administration des postes informe le public qu'une prime de 200 fr. sera payée à celui qui lera découvrir l'auteur du vol commis à la succursale de la poste.

**SOCIÉTÉS**

*Chœur mixte de Saint-Nicolas.* — Ce soir jeudi, à 8 1/2 h., répétition générale, avec orchestre, Présence recommandée.

*Société de chant : La Mutuelle.* — Répétition le 28 mars, à 8 1/2 h., du soir, à la Brasserie Peier, 1<sup>er</sup> étage.

*Société pour le développement de Fribourg.* — Ce soir, jeudi 28 mars, à 8 1/2 h., du soir, au Café de l'Hôtel-de-Ville, séance du Comité.

*Tractanda :* 1<sup>o</sup> Nomination du vice-président ; 2<sup>o</sup> subvention aux balcons fleuris ; 3<sup>o</sup> recrutement ; 4<sup>o</sup> programme de 1907 ; 5<sup>o</sup> divers.

**Menus propos**

LA VIEILLE GRANGE DE L'HOPITAL

A M. G. de Montnach.

On la démolit. Hier encore, les bois de sa charpente se dressaient dans le ciel clair, et le squelette du toit disparu en conservait le contour heureux. Demain, la vieille grange aura vécu.

Il faut lui accorder un regret attendri. Elle demeurait, parmi l'envahissement des constructions neuves, comme un rappel vivant du passé au présent. A la limite d'un quartier de villas bourgeoises, auquel les efforts de nos architectes n'ont pu complètement épargner l'alléchant aspect de toutes les banlieues, elle était un dernier, un très noble vestige de notre art rustique.

Coffée de tuiles brunes, elle avait l'ampleur et les lignes pures des vieux toits campagnards. Sa silhouette, dominée par la croix, imposait des pensées de recueillement. Elle évoquait les prés, les forêts, les collines, tout ce pays vert et bleu, que nous aimons, endormi au soleil de l'été, bercé au chant des grillons.

L'agitation de la cité, qui peu à peu se rapprochait d'elle, semblait ne pas devoir l'atteindre. Sourde aux rumeurs humaines, elle vivait dans la solitude et le silence. Et aujourd'hui elle meurt de toute la vie qui s'éveille à ses côtés.

Ses murs épais, ses poutres énormes eussent éprouvé, pendant de longues années encore, la patience du temps.

Mais les hommes ont décrété que la vieille grange avait assez duré ; elle était inutile.

Nous garderons son image parmi les souvenirs de notre enfance. Nous nous rappellerons nos promenades de jadis, sur une route étroite qui s'en allait en pleine campagne, entre deux haies de pommiers fleuris, alors que le Gambach s'appelait le Pré de l'Hôpital.

Nous avions très peur, en passant devant la grange, quand le soleil du soir allongéait sur le sol l'ombre fantastique de la croix, car « il y avait des revenants... »

Ménippe.

**ÉPHÉMÉRIDES HISTORIQUES**

29 mars 1807. — Olbers, le célèbre astronome de Brême, découvre la planète Vesta.

**DERNIER COURRIER**

**Portugal**

L'automobile de la reine mère Maria-Pia de Portugal a écrasé mercredi à Lisbonne une femme et un enfant de huit mois qui tous deux ont succombé.

Le prince Alfonso, frère du roi Carlos, qui accompagnait la reine douairière, a aidé les passants à dégager les victimes et a reconduit au palais sa mère tout éplorée.

**Autriche**

L'avocat viennois, docteur Nemecek, a contracté une passion qui a eu pour lui de graves conséquences, d'après l'Arbeiter Zeitung. La cour de cassation vient de décider sa radiation du barreau en invoquant notamment sa manie de ramasser des bouts de cigares dans les rues. La Chambre viennoise des avocats a estimé que cette manie portait atteinte non seulement à l'honneur de M. Nemecek, mais aussi à celui de tout le barreau, et le tribunal suprême s'est rangé à cet avis.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

**Grèves et troubles en Suisse**

**Vevey, 28 mars.**  
Le médecin de place annonce que les blessés des 25 et 26 vont bien. Aucun n'est atteint grièvement.

Le comité des industriels et commerçants va tenter une démarche auprès du conseil d'administration de la Société suisse du chocolat. Cette démarche sera faite aujourd'hui avec l'assentiment du comité de grève.

**Désordres à Montreux**

**Montreux, 28 mars.**  
Dans l'après-midi de mercredi, la troupe a dû intervenir à deux reprises pour disperser des rassemblements assez importants. Le président du syndicat des menuisiers, nommé Gerresset, a été arrêté ; la troupe a arrêté également un anarchiste neuchâtelois, qui avait craché contre un officier.

Quelques incidents se sont produits dans l'après-midi. Les grévistes ont fait pleuvoir des pierres sur les dragons qui stationnaient sous les rochers, près de Chillon. Les dragons ont mis pied à terre et ont poursuivi, sabre en main, les assaillants, qui se sont enfuis à travers bois.

Un soldat de la 3<sup>me</sup> compagnie du bataillon 1, nommé Lavanchy, a déserté. Il avait passé par-dessus son uniforme une blouse blanche pour se rendre à l'assemblée de la « Couronne » et faire un discours antimilitariste. Il a été arrêté à l'issue de la réunion.

**La grève générale à Genève**

**Genève, 28 mars.**  
L'assemblée des délégués des syndicats de Genève, convoquée mercredi soir à la Brasserie Handwerk pour discuter l'attitude à prendre vis-à-vis de la grève générale à Lausanne et Vevey, était très nombreuse et a duré jusqu'à minuit. De nombreux discours ont été prononcés, notamment par Louis Bertoni et par Louis Avenier qui ont parlé juste avant minuit. En principe, tous les assistants étaient d'accord pour la proclamation de la grève générale ; cependant, une minorité voulait ajourner à jeudi soir la décision définitive.

Dans la votation, la grève générale a été décidée, par 186 voix contre 70, pour ce matin. Les syndicats sont convoqués pour la matinée dans leurs locaux respectifs.

Jusqu'ici, on ne signale pas d'incident ; les autorités sont en train de prendre des mesures.

**Genève, 28 mars.**

La nuit a été calme et ce matin, à 8 heures, le travail est encore général. Les syndicats doivent se réunir vers midi dans leurs locaux respectifs.

**Genève, 28 mars.**

Depuis 8 heures du matin, des groupes se forment devant le Cercle communiste. On distribue un appel annonçant que la grève générale a été proclamée et invitant tous les syndicats à se solidariser avec les grévistes du canton de Vaud.

Le journal socialiste *Le Peuple* publie un supplément dans lequel il annonce que les ouvriers ont quitté le travail et qu'en conséquence le journal ne paraîtra plus jusqu'à la fin de la grève.

**Le procès Léontieff**

**Thoune, 28 mars.**  
L'audience est ouverte à 9 h. 30. L'avocat de la partie civile, M. König, a la parole pour sa réplique.

Sans contester le côté politique de l'affaire et l'influence de la politique sur l'acte de l'accusée, le Dr König ne croit pas avoir eu tort de ramener le débat sur le terrain du droit bernois. Son devoir est de prévenir le juge contre l'aurole héroïque qu'on a voulu donner à la meurtrière.

**Thoune, 28 mars.**

Le procureur général réplique à la défense.

Il n'admet pas les distinctions du défenseur entre l'intention et la préméditation. Il maintient qu'il n'est pas possible de substituer le simple homicide au meurtre prémédité.

M. Brüstlein défend son point de vue.

Les plaidoiries étant terminées, le président de la cour donne la parole à l'accusée, qui explique comment elle est devenue socialiste, révolutionnaire et terroriste.

Elle parle des souffrances du peuple, de la démoralisation des hautes classes.

« Nous sommes terroristes, dit-elle, parce que nous ne pouvons débarrasser la société que par la terreur. »

Les débats sont clos et les jurés se retirent.

Voici les questions posées au jury :

1<sup>o</sup> L'accusée est-elle coupable d'assassinat avec intention et préméditation ?

2<sup>o</sup> Est-elle coupable d'homicide avec intention et préméditation ?

3<sup>o</sup> Admettez-vous une limitation de la responsabilité ?

4<sup>o</sup> Y a-t-il des circonstances atténuantes ?

Au bout de 15 minutes, le jury rentre dans la salle.

À la première question, le jury répond oui. La deuxième question tombe.

Aux troisième et quatrième questions, le jury répond oui.

Au vu de ce verdict, le procureur général requiert la condamnation à 8 ans de réclusion.

Le défenseur demande une peine moindre. La Cour se retire et rentre bientôt apportant la sentence qui suit :

Tatiana Léontieff est condamnée à quatre ans de réclusion, avec déduction de la prison préventive.

La cour prononce en outre son expulsion pendant 20 ans du territoire bernois.

Elle est condamnée aux frais et à une indemnité de 1 franc à la partie civile.

**France et Maroc**

**Marnia, 28 mars.**

Les Européens installés à Oudjda ont quitté la ville par un service de voitures. Tous ont laissé leur mobilier dans leurs maisons fermées. La ville est calme. Les indigènes ne se doutent pas que la ville va être occupée. Les communications entre Marnia et Oudjda sont interrompues.

**Alger, 28 mars.**

L'exécution des ordres en vue de l'occupation d'Oudjda a été un peu retardée par suite de diverses circonstances. Le général Liautey, qui se trouvait en tournée d'inspection sur la frontière marocaine, ne put être touché qu'au bout de 24 heures par des télégrammes aussitôt expédiés d'Alger. D'autre part, la garnison de Marnia n'avait pas l'artillerie indispensable pour une pareille expédition ; il a fallu faire venir deux batteries, dont une de Tlemcen.

**Oran (Algérie), 28 mars.**

Le général Liautey est arrivé dans la matinée, venant de Marnia. Il consigne immédiatement sa porte. La concentration a pu être terminée en 48 heures, malgré le mauvais état des routes. Suivant des renseignements particuliers, l'occupation d'Oudjda serait pacifique. Le commandant en chef devra éviter autant que possible toute collision.

**Sidi Bel Abbès (Algérie), 28 mars.**

600 hommes du 1<sup>er</sup> régiment étranger partiront ce matin par train spécial pour Tlemcen. L'escadron du 2<sup>e</sup> spahis qui a quitté mercredi soir Bel Abbès a reçu l'ordre de doubler l'étape entre Tlemcen et Marnia. Une batterie d'artillerie doit partir d'Oran, mais l'occupation aura lieu sans elle au cas où elle arriverait tardivement.

300 hommes du 2<sup>e</sup> tirailleurs ont passé hier soir allant à Tlemcen. La munition quittera Bel Abbès aujourd'hui.

**Londres, 28 mars.**

La Chambre des Communes s'est ajournée mercredi soir, à 8 h. 55, jusqu'au 8 avril.

**Bucarest, 28 mars.**

La situation s'est aggravée en Valachie. Le nombre des morts est considérable. A Stanesti, dans une rencontre entre paysans et soldats, il y a eu 300 tués. A Giurgiu, se livre un combat violent. A Mastanesti, de sanglantes rencontres ont eu lieu par deux fois. Le lieutenant Jonilescu a été tué au cours de l'une de ces rencontres ; son cadavre a été horriblement mutilé. Les paysans dansèrent sur les débris du corps. La situation est très inquiétante à Galatz. Les ouvriers du port fraternisent avec les paysans. Le préfet a donné l'ordre de fermer les magasins pendant trois jours.

**Moscou, 28 mars.**

M. Jollos a été assassiné par un individu qui s'est précipité de la cour des immeubles où sont installés les bureaux de l'Union du peuple russe et de son organe *Viech*. La mort a été instantanée. M. Jollos avait été prévenu il y a quelques jours par un ouvrier déguisé. Le défunt laisse 1 fils et 3 filles. (Voir *Etranger*.)

**Saint-Petersbourg, 28 mars.**

Les journaux de mercredi soir publient une édition spéciale concernant l'assassinat de M. Jollos qui était un membre influent des K. D. et une autorité importante dans les questions de droit constitutionnel.

Paris, 28 mars.

On mande de Rome au *Journal* : On assure au Quirinal que l'on a reçu de mauvaises nouvelles du roi d'Espagne, qui serait atteint d'une tuberculose des os et dont l'état donnerait de graves inquiétudes à la cour.

**Calendrier**

**VENREDI SAINT**

La vue de Jésus-Christ sur la croix jette un jour effrayant sur la malice du péché. C'est de lui que le prophète Isaïe a dit : « Vous qui passez, arrêtez-vous un instant, et voyez s'il est un douleur semblable à la mienne. »

**SERVICES RELIGIEUX**

**Semaine sainte**

**VENREDI SAINT**

**Collégiale de Saint-Nicolas**

7 1/2 h. Petites heures et messe des présanctifiés.  
3 h. Chemin de la croix.  
4 h. Chant des ténors par MM. les séminaristes.  
8 h. soir. Sermon de la Passion.

**Eglise de Saint-Maurice**

8 h. Messe des présanctifiés.  
4 h. Chemin de la croix.  
7 1/2 h. Lamentations, à 4 voix. Sermon allemand. O vos omnes, de Haller et *Tenebrae factae sum*, de Klein.

**Eglise de Saint-Jean**

8 h. Messe des présanctifiés.  
3 h. Chemin de la croix.  
8 h. soir. Chant des lamentations. Sermon sur la Passion. *Stabat Mater*, de Kothe, chanté par la *Musical*.

**Eglise du Collège**

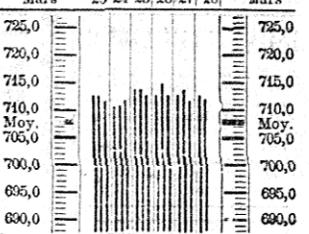
8 h. Office des présanctifiés.  
8 h. soir. Chant des lamentations. Sermon par le R. P. Allo O. P.

**Eglise des RR. PP. Cordeliers**

9 h. Messe des présanctifiés.  
4 h. Office des ténors.  
8 h. Chemin de la croix.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

DU 28 MARS 1907



**JEUNE HOMME**  
intelligent et robuste est demandé pour soigner un jardin pendant 6 mois, de mai à novembre. Bonnes références sont exigées. 1360-537  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres H1270F.

**OCCASION**  
On vendra dès aujourd'hui et les jours suivants, de 2 à 5 h., un stock de garnitures pour robes, soie et velours, avec 30 % d'escompte 30, Grand'Rue, au 3<sup>me</sup>.

**On demande à louer**  
pour le courant du mois de juin, un appartement de 2 chambres et dépendances, bien exposé au soleil.  
Adresser les offres avec indication du prix de location à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H1292F. 1362

**On demande à acheter des ovales à vin**  
de 2000 à 5000 litres.  
S'adresser rue Romont, N° 6. H 1283 F 1361

**Baume St-Jacques**  
+ Marque déposée +  
Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, piqûres d'insectes, hémorroïdes, éruptions, engelures. Dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 25. Dépôt général : 1377  
Pharmacie St-Jacques, Bâle Fribourg : Pharm. Schmidt

**Renvoi de mises**  
Les mises Rossier, à Avry, annoncées pour le 2 avril, n'auront pas lieu.

**JEUNE INGÉNIEUR**  
cherche jol logis à deux chambres, arrivée après Pâques.  
La même personne cherche bonne pension soit en combinaison avec logis ou non.  
Adresser les offres par écrit sous chiffres H1297F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1379

**SAGE-FEMME de 1<sup>re</sup> clas.**  
M<sup>me</sup> V. RAISIN  
Reçoit des pensionnaires à toute époque.  
Traitement des maladies des dames. 45  
Consultations tous les jours. Confort moderne.  
Bains. Téléphone. 1378  
1, rue de la Tour-de-l'Île, GENEVE.

**Pour jeunes filles**  
Famille de régent, près de Lucerne, recevrait jeune fille âgée de 14 à 17 ans, désirant apprendre la langue allemande. Leçons régulières. Bons soins et vie de famille.  
Ecrire sous chiffres 88 O. E., poste restante, Stans. 1378

**On désire placer**  
**UN JEUNE HOMME**  
de 17 ans, ayant été une année en France et ayant fréquenté les écoles en hiver, dans maison de commerce ou magasin, pour se perfectionner dans la langue française.  
S'adresser à M. M. Fineler, tourneur, Himmelsried (c. de Sully). H 1288 F 371

**On cherche à louer, du 25 avril au 25 octobre**  
**un appartement**  
de 6 ou 7 pièces, à Fribourg ou aux environs.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H1202F. 1373

**MODES**  
On désire remettre, dans une ville vaudoise des bords du Léman, un joli magasin de modes s'occupant également de couture. Bonne clientèle. Reprise dans de bonnes conditions à un prix avantageux.  
Offres sous chiffres V 6105 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 1374

**A REMETTRE A GENEVE**  
petit magasin de coiffeur avec chambre et cuisine, bien situé; reprise peu élevée, bonne occasion pour jeune homme désirant s'établir.  
Pour renseignements, s'adresser sous chiffres Acl1713X, à Haasenstein et Vogler, Genève. 1375

**ON CHERCHE**  
**10 repasseuses**  
et quelques jeunes filles désirant apprendre la broderie. Place stable, bonnes rétributions. H 1286 F 1367  
S'adresser à la Teinturerie de Morat, à Morat.

**MARTINI Automobile Co Ltd.**  
SAINT-BLAISE (Neuchâtel)

Voitures de tourisme, modèle 1907 (Licence Rochet-Schneider), 14/20 HP. comme voiture de ville ou voiture légère de tourisme, 24/32 HP. comme voiture de tourisme, 40/50 HP. comme grande voiture de voyage et de sport.  
Livrab. dès février. Voitures d'essai à disposition à l'usine.

**ÉCOLE DE COMMERCE LANGUE ALLEMANDE BALE**  
Cours semestriel de  
nouvellement organisé  
Entrée : 17 avril.  
13, Kohlenberg, 13

**OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL**  
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 11  
Bureau de placement gratuit pour les ouvriers  
Ouvert : le matin, de 8 h. à midi 1/2 ; le soir, de 8 à 6 h.  
On demande : 1 boulanger, 1 meunier, 1 coiffeur, 2 cordonniers, 3 tailleurs, 3 selliers, 2 tapissiers, 2 caxistes, 2 plâtriers-peintres, 2 mécaniciens (grosse mécanique), 1 serrurier en bâtiments, 4 maréchaux-ferrants, 3 fondeurs moulleurs, 1 tourneur sur fer, 3 ferblantiers, 3 menuisiers en bâtiments, 2 menuisiers en bâtiments et ébénistes, 2 menuisiers ébénistes, 1 seieur, 3 charbons, 1 typographe, 3 charretiers, 4 vachers, 8 domestiques de campagne, 1 jardinier, 1 cocher-jardinier, 1 magasinier, 2 garçons de peine, 1 garçon laitier, 1 garçon d'office, 1 caserolier, 1 valet de chambre.  
Cherchent place : 6 maçons, 14 terrassiers et manœuvres, 1 électricien, 2 serruriers en bâtiments, 3 manœuvres de la partie, 2 chauffeurs machinistes, 2 charpentiers, 1 menuisier en bâtiments, 1 menuisier ébéniste, 1 seieur, 1 tonnelier, 2 manœuvres de la partie, 2 vachers, 1 domestique de campagne, 4 commis aux écritures, 3 magasiniers, 3 garçons de peine, 2 valets de chambre.

**C'EST LE MOMENT**  
de faire moderniser  
**les chapeaux de l'année dernière**  
Nous nous chargeons, à bref délai et à bas prix, des transformations des chapeaux de  
**DAMES & ENFANTS**  
même si les chapeaux n'ont pas été achetés chez nous. 1181-469

**Maison S. KNOPF**  
FRIBOURG  
Rue de Romont, 17

**200 fr. de récompense**  
à qui pourra donner des renseignements permettant l'arrestation du voleur qui s'est introduit, le 20 mars, à la succursale du Bureau des postes, à Fribourg.  
Fribourg, le 27 mars 1907. 1363  
L'Administration postale.

**APPRENTI DE COMMERCE**  
est demandé pour entrée immédiate, par la  
**Fabrique de Machines, Fribourg**  
S'y présenter avec certificat d'étude. H 1285 F 1366

**PARQUETS**  
ordinaires et de luxe, lames, sapin et pichtspain, menuiserie de bâtiments, spécialité de bancs d'école primés.  
Se recommande aux administrations et à Messieurs les architectes et entrepreneurs. — Téléphone. H 892 F 981  
Félix BLANC, 28, rue Grimoux  
A FRIBOURG  
seul représentant de la Parqueterie de Bassecourt

**LES QUATRE ÉVANGILES**  
en un seul  
par le Chanoine Alfred WEBER  
relié toile, à 60 cent.  
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE  
et à l'Imprimerie Saint-Paul

**RIEN**  
Ne vaut les  
**PASTILLES VALDA**  
POUR SE PRÉSERVER OU SE GUÉRIR  
Des Maux de Gorge, Enrouements, Gripes, Rhumes de Cerveau, Influenza, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Asthme, Emphysème, etc.  
Ce nouveau remède composé d'extraits de plantes antiseptiques inutilisées jusqu'à ce jour possède une efficacité vraiment prodigieuse.  
MAIS SURTOUT EXIGEZ LES VÉRITABLES  
en boîtes de 4.50 portant le nom VALDA et l'adresse du seul fabricant, H. Canonne, ph<sup>arm</sup>, 49, rue Réaumur, Paris  
NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER  
EN VENTE : Dans toutes les Pharmacies de la Suisse.

**Occasion pour les fêtes de Pâques**  
**LIQUIDATION COMPLÈTE**  
DE  
Chaussures pour toute saison  
au plus bas prix  
**GRAND RABAIS**  
Jos. STEMMER, 87, rue du Pont-Suspendu

**L'orgue A VENDRE**  
provisoire de la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, neuf, 2 claviers, 8 registres, est à vendre. Garantie 10 ans.  
S'adresser : Manufacture d'orgues, B. Tschann, Serrette, Genève. H1522X 1242

**COMPTABLE**  
de toute confiance et expérimenté, connaissant à fond la comptabilité double, méthode italienne, trouverait un engagement immédiat à Fribourg.  
Adresser offres écrites avec indication de références, à Haasenstein et Vogler, à Fribourg, sous chiffres H1174F. 1268

**A LOUER**  
pour cause de transfert, pour le 25 juillet prochain, les  
**vastes locaux**  
DE LA  
**Pharmacie Cuony**  
On traiterait éventuellement la vente de la maison.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Cuony, pharmacien. 877

**A vendre un harnais à l'anglaise**  
ainsi qu'un char à pincettes avec patentes.  
S'adresser à M. Amet, aux Kappes, près Matrâ. 1319

**A VENDRE**  
une jolie propriété à 5 minutes du village avec 4 poses de terre première qualité et un joli verger; la maison peut servir pour n'importe quel commerce; jusqu'à présent, elle a servi de magasin avec grange, écurie, pont, assots et remises, le tout en bon état.  
Entrée en jouissance à volonté. Favorables conditions de paiement. H 1231 F 1326-530  
Pour voir et traiter, s'adresser à Roulin, Joseph, à Farvagney-le-Grand.

**A VENDRE**  
à Fribourg, quartier de Beau regard, route de Herigny, vaste bâtiment comprenant  
**maison**  
de quatre logements, grange à pont avec deux écuries (place pour 24 chevaux), remise, place de déchargement; conviendrait spécialement pour un marchand de bétail ou charretier.  
Favorables conditions de paiement. Entrée à volonté.  
S'adresser au propriétaire, Alfred Blanc, avocat. 93

**Bourse des timbres de Berne**  
Ernest ZUMSTEIN  
Maison reconnue la plus importante de Suisse. Offres spéciales adressées gratuitement tous les mois.  
Succès de mes paquets de 500, garantis différents, pour 5 fr. et 1000 garantis différents, pour 15 fr., etc.  
Le plus grand stock de raretés est accessible à tout le monde.

**AVIS**  
Dès maintenant, jusqu'au mois de mai, on peut livrer chaque semaine 6-8 wagons de foin provenant de l'Allemagne et de la Hollande, de bonne qualité, sain et à bon marché, de la station de Schmitten, en wagons d'environ 10,000 kg.  
Les commandes peuvent se faire de suite. 1231-485  
Joh. SCHNEEWILY, Wännewyl.

**A LOUER**  
plusieurs logements de 2, 3, 4, 5 et 6 chambres avec chambres de bain installées, chambres de bonne et le confort moderne, soit le chauffage central, eau, gaz et électricité.  
S'adresser à Cimma, ferblantier, Avenue de Pérolles.  
A la même adresse, à louer de grands locaux pouvant servir de magasin, atelier ou dépôt.

**MARÉCHAUX**  
Trois bons ouvriers maréchaux (fourreaux) places stable chez J. Amyot, maréchal-ferrant, Le Locle (c. de Neuchâtel) Pressant. 1256

**A LOUER**  
pour le 25 juillet, le 4<sup>me</sup> étage du bâtiment N° 18, avenue de Pérolles, comprenant 8 pièces et 2 chambres-mansardes. Eau et chauffage central à la charge des propriétaires.  
Au rez-de-chaussée, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. Disponible de suite.  
S'adresser chez M<sup>lle</sup> Weck, Aebly & Co, ou au concierge.

**FOIRES DE FRIBOURG**  
La foire d'avril n'aura pas lieu, comme l'indiquent certains almanachs, le 1<sup>er</sup> avril (lundi de Pâques), mais bien le  
**lundi 8 avril**  
Le Marché au bétail est renvoyé au 20 avril (voir tableau des foires de 1907). Le prochain Marché aux veaux aura lieu le mercredi 3 avril. H 1300 F 1380  
Le Conseil communal de la ville de Fribourg.

**FABRIQUE DE SIROPS**  
M<sup>me</sup> Vve Berger a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle a transféré son domicile à la  
**rue du Pont-Suspendu, N° 106**  
ancienne Distillerie fribourgeoise  
Se recommande. H 1251 F 1342

Il y a trois ans que le  
**savon de toilette à base de Lysoform**  
est en vente et sans réclame, il a pris la première place, car recommandé par Messieurs les Docteurs, il est indispensable dans toutes les familles de par ses qualités désinfectantes et son parfum délicieux.  
Demander également la Pâte et l'Elisir dentifrices à Lysoform. — Dans toutes les pharmacies. H 31360 L 1328  
Gros : Anglo-Swiss-Antiseptic Co, Lausanne.

**Maison ouvrière à Tavel**  
Lundi de Pâques, les dimanches 7 & 14 avril

**LES IV SAISONS**  
Grande représentation par les enfants, avec ballet. Déclamations, chant & musique.  
BÉNÉFICE EN FAVEUR DES ORPHELINS

**THÉÂTRE DE GUIN**  
Dimanche de Pâques, le 1<sup>er</sup> avril, les dimanches 7 et 14 avril de 3 1/2 h. de l'après-midi  
**LA BATAILLE DE MORGARTEN**  
Pièce patriotique avec chant, en 5 actes, de Th. Arnet, rév. chant, à Münster (Lucerne); musique de Jg. Kronenberg, rév. chant de Meierskappel.  
Au 1<sup>er</sup> acte : Ballet avec costumes schwyzois.  
Au 2<sup>me</sup> acte : Ballet des épées par les guerriers autrichiens.  
Durée de la pièce, 3 h. 70 acteurs. Fin vers 7 h.  
Pendant les entr'actes, production d'orchestre.  
Décoration de la scène toute remise à neuf et en rapport avec la pièce provenant de l'établissement d'art O. Müller, à Goleberg a/ Rh. Costumes historiques de F. Jager, Saint Gall.  
Pour de plus amples détails, voir le programme.  
Invitation cordiale. H 1293F 1346  
La Société théâtrale.

**Voyageur en vins**  
demandé par Maison de 1<sup>er</sup> ordre de la Suisse romande, pour visiter le canton de Fribourg et partie du canton de Berne. On exige preuves de capacité, connaissance des affaires, antécédents irréprochables et caution.  
Inutile de faire des offres si l'on ne peut justifier d'un chiffre d'affaires sérieux dans ce rayon.  
Offres détaillées avec photographie, sous H3272X, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel. 1284

**LA NATIONALE-VIE**  
A PARIS (17, rue Laffitte)  
La plus riche des Compagnies d'assurances sur la Vie  
Risques en cours 751 millions  
Rentés, assurés et constitués 23  
Réserves 563 dont  
**7 1/2 millions en valeurs suisses**  
Toutes combinaisons d'assurances sur la vie et de rentes.  
Direction particulière pour Fribourg (ville et canton). H 1290 F 1369  
Martin Martinoni, Place de l'Hotel-de-Ville.

**MODES**  
Ouverture de l'Exposition des modèles de Paris  
**Jeudi 28 mars**  
M<sup>me</sup> Pauline Bussard, rue du Tir, 16.